



CHALLENGE BRUNO GROSAY

DOUBLETTES HANDICAP

LES 10, 11 ET 12 JANVIER 2025

TOURNOI OUVERT À TOUS LICENCIÉS EN RÉGLE AVEC LA F.F.B.S.Q.
COMPÉTITION OUVERTE AUX 42 PREMIÈRES DOUBLETTES INSCRITES.

Article 1. Il sera homologué en tournoi C3. (HDP.ind. 70% de la différence à 220) arrondi au nombre entier inférieur. Handicap retenu selon le listing officiel en vigueur et les directives de la circulaire 2023-2024 des compétitions homologuées. Si moins de 24 lignes (Scores cumulés) 189 de moyenne (21) hommes et 174 (31) dames. 1^{ère} année n'apparaissant pas au listing de référence ou apparaissant avec moins de 24 lignes, leur moyenne sera de 150 (49) pour les hommes et 135 (59) pour les dames. Pour les licenciés en possession d'une attestation, la moyenne figurant sur celle-ci sera retenue.

Article 2. QUALIFICATION : chaque doublette effectuera 8 lignes en 2 séries de 4 lignes, avec un décalage de 5 pistes vers la droite. À l'issue des éliminatoires, les 12 meilleures doublettes joueront la finale. En cas d'égalité, les équipes seront départagées par leur total scratch, puis par la plus petite différence entre leur meilleure et plus petite série.

FINALE : la finale se jouera en poule de 6 équipes. Les quilles des éliminatoires ne sont pas conservées pour la finale.

La **poule A** constituée des équipes classées **1, 3, 5, 7, 9, 11**

La **poule B** constituée des équipes classées **2, 4, 6, 8, 10, 12**

Dans chaque poule, les doublettes se rencontreront selon la formule round-robin.

Une bonification de 60 quilles sera attribuée par match gagné, 30 en cas d'égalité et 0 match perdu.

À l'issue de ce pétersen, nous effectuerons le classement par poule de 6 et les équipes disputeront un match de position comme suit :

1^{er} de poule A contre 1^{er} de poule B = 1^{ère} place et 2^{ème} place

2^{ème} de poule A contre 2^{ème} de poule B = 3^{ème} place et 4^{ème} place, etc..., sans bonification.

Article 3. En cas de retardataire dans une équipe le handicap pour la ligne en question sera calculé uniquement sur le joueur effectuant la ligne entière, le retardataire jouera scratch sur cette ligne. En cas d'égalité pour la place éliminée, l'avantage ira au joueur ayant effectué le meilleur score scratch, ou à défaut la meilleure place lors des éliminatoires.

Article 4. ENGAGEMENT : les droits d'engagement sont de 130 € par équipes, 65 € par joueur (**pas de paiement CB**). Les inscriptions sont accompagnées de : l'engagement, libellé au nom du « SB CHAMBERY », devront parvenir au Sporting Bowl CHAMBERY, 15 jours avant la date officielle pour valider l'inscription et seront encaissés à la fin de la compétition.

Article 5. Pendant la durée de la compétition, il sera interdit de fumer, vapoter et de consommer des boissons alcoolisées sur l'aire de jeu.

Article 6. Le port du maillot ou chemise du club est obligatoire. Règlement fédéral en vigueur.

Article 7. L'organisateur se réserve le droit d'annuler l'épreuve si le nombre d'équipes inscrites est inférieur à 42 à la date limite d'inscription, et se charge de prévenir dans cette hypothèse les équipes engagées.

Article 8. Tout cas non prévu dans le présent règlement sera tranché par l'arbitre ou le responsable de la compétition.

Article 9. POULES ET HORAIRES - DÉCALAGE À DROITE DE 5 POUR 12 PISTES - DÉCALAGE DE 7 POUR 18 PISTES

GROUPE A	VENDREDI 10 JANVIER	18H00 - 21H30	6 PISTES	
GROUPE B	SAMEDI 11 JANVIER	8H00 - 11H30	12 PISTES	RECONDITIONNEMENT
GROUPE C	SAMEDI 11 JANVIER	12H00 - 15H30	12 PISTES	
GROUPE D	DIMANCHE 12 JANVIER	8H00 - 11H30	12 PISTES	RECONDITIONNEMENT
FINALE	DIMANCHE 12 JANVIER	12H00 - 15H45	12 PISTES	

16H0 REMISE DES PRIX ET POT DE L'AMITIÉ

Article 10. INDEMNITÉS DE DÉPLACEMENT POUR UNE BASE DE 42 ÉQUIPES

1 ^{ÈRE} DOUBLETTE	300€	5 ^{ÈME} DOUBLETTE	140€	9 ^{ÈME} DOUBLETTE	70€	13 ^{ÈME} DOUBLETTE	60€
2 ^{ÈME} DOUBLETTE	250€	6 ^{ÈME} DOUBLETTE	120€	10 ^{ÈME} DOUBLETTE	70€	14 ^{ÈME} DOUBLETTE	50€
3 ^{ÈME} DOUBLETTE	200€	7 ^{ÈME} DOUBLETTE	100€	11 ^{ÈME} DOUBLETTE	60€	15 ^{ÈME} DOUBLETTE	48.40€
4 ^{ÈME} DOUBLETTE	180€	8 ^{ÈME} DOUBLETTE	80€	12 ^{ÈME} DOUBLETTE	60€		

- Meilleur ligne homme scratch : 30€
- Meilleur ligne femme scratch : 30€
- Meilleur total individuel homme avec Handicap sur 14 lignes : 40€
- Meilleur total individuel femme avec Handicap sur 14 lignes : 40€

Article 11. BUDGET PRÉVISIONNEL

RECETTES		DÉPENSES	
ENGAGEMENT 42 X 130€	5 460.00€	INDEMNITÉS	1 928.40€
		*FRAIS DE PARTIES 816 X 3.60€	2 937.60€
		INSCRIPTION + HOMOLOGATION	200.80€
		FRAIS D'ORGANISATION	303.20€
		ARBITRAGE	90.00€
TOTAL	5 460.00€	TOTAL	5 460.00€

*EN FONCTION D'UNE AUGMENTATION ÉVENTUELLE DU PRIX DES LIGNES, LE COÛT DE L'ENGAGEMENT POURRAIT ÊTRE AUGMENTÉ.

DOUBLETES HANDICAP

42 DOUBLETES

INSCRIPTION
130€/DOUBLETTE

Les équipes incomplètes,
seront mises en liste d'attente



PAS DE RÈGLEMENT PAR CB

Article 12. INSCRIPTIONS



INSCRIPTIONS PAR MAIL AU : sbchambéry73@gmail.com
ENGAGEMENTS PAR CHÈQUE À L'ORDRE DU **SB CHAMBÉRY**
ET À ADRESSER À :
Chiarello Emmanuel - 82 rue du Capitaine Simon - 73170 Yenne
Pas de règlement CB sur place le jour de la compétition.

Pour des informations complémentaires contacter :

Chiarello Emmanuel : 06 33 06 45 00 - Directeur de la compétition Jean-Pierre Courtot

Fonds de réversion : LES PLANCHES DE PRIX SERONT REVUES EN CAS DE FAIBLE OU FORTE PARTICIPATION.

ADRESSE DU CENTRE
IBOWLING CHAMBÉRY
Rue de la Françon, 73420 Voglans
04.79.61.89.30

RÉSULTATS ET
CLASSEMENTS :
EZ LEXER
<https://bowl4u.com/results>